

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU 8 SEPTEMBRE 2025 FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR AUX CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME VOIE D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE – SESSION 2025

Le Président du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes,

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique et les arrêtés correspondants ;

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n°92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;

Vu le décret n° 2010-1068 du 8 septembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le modèle de document retraçant l'expérience professionnelle des candidats à certains concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes,

Vu l'arrêté portant ouverture des concours externe, interne et troisième voie d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe – session 2025, pris en date du 29 janvier 2025,

Vu portant modification de l'arrêté du 29 janvier 2025 portant ouverture des concours externe, interne et troisième voie d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe – session 2025, pris en date du 28 avril 2025,

Vu l'arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et troisième voie d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe – session 2025, pris en date du 8 septembre 2025,

Considérant que certain candidat admis à concourir sous réserve ont complété leur dossier,

ARRÊTE

Article 1 – La liste des candidats admis à concourir au concours d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe – session 2025 est modifiée et jointe en annexe 1.

Leur admission à se présenter aux épreuves repose sur :

- l'exactitude des renseignements demandés au dossier et qu'ils ont fournis ;
- la transmission de l'ensemble des pièces demandées au dossier et qu'ils ont jointes et signées.

Article 2 – La liste des candidats convoqués sous réserve au concours d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe – session 2025 est modifiée et jointe en annexe 2.

Par conséquent, l'admission à concourir des candidats n'ayant pas remis un dossier d'inscription complet, est acceptée sous réserve de la production des pièces obligatoires manquantes à leur dossier. Ce dossier peut être complété jusqu'au jour de la première épreuve.

La participation au concours sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier d'inscription.

Les candidats qui justifieraient de pièces ne permettant pas à l'autorité organisatrice de vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter, seront rejetés, même après avoir passé les épreuves, et radiés de la liste des candidats admis à se présenter, ce qui fera l'objet d'un arrêté modificatif.

Article 3 – Les candidats valablement inscrits au concours et qui annuleraient leur participation, pour quelque motif que ce soit, via leur espace sécurisé ou par email, ne pourront pas participer aux différentes épreuves. Cette annulation entraîne par voie de conséquence celle de l'inscription.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Article 5 – Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département des Hautes-Alpes.

Gap, le 29 septembre 2025

Le Président,

Marcel CANNAT



Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20251003-25_01641-AR
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025



Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale des Hautes-Alpes

ANNEXE 1

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

– PAR ORDRE ALPHABETIQUE –

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe

– session 2025 –

▪ CONCOURS EXTERNE

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
AGNELLO		Laetitia	
ALVAREZ		Marie-Laure	
ARNAUD		Amandine	Elisabeth
ARROYO-SANTELLI	ARROYO	Lilou	
BEAUGNON	PELLOUX	Delphine	Magalie, Claude
BEAUMIER		Marine	
BELGHAJI		Tahani	
BERAUD		Laurence	Pierrette
BLIN		Tomy	
BONNARD	GHAOUTI	Esméralda	
BOULARD	AUSSET	Laurie	
BOURBON		Marianne	
BRIOTET		Mélanie	Marguerite Suzanne
BRUN		Charlène	Claude Josiane
CABOT		Laetitia	Micheline Florence
CAPATTO		Clementine	Marie-Pierre Michelle
CAPEL VANVOOREN	CAPEL	Anaïs Maryse	
CAUSSIN		Stéphanie	
CHEBANA	SALHI	Sonia	
CHEBAT		Chiraze	Nedjma
CICCARELLI		Stéphane	Jean, Dominique
CINTAS		Christelle	Marie
COLOMBEL	DANDRIMONT	Julie	Pascale Sophie
CONILH	FABRÈGE	Sandrine	Christaine Agnès
CORDIER		Constance	Jacqueline Sylvie Chloé
CORTES		Dolores	
COULAIS-SOBBEL		Léa	

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20251003-25_01641-AR
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
AGNELLO		Laetitia	
CROS	GUICHARD	Leslie-Anne	Marie-Claire
D'ANDREA		Pamela	
DA CONCEICAO MARTINS	LEVENTOUX	Virginie	
DAIRE		Valérie	Marie Christine
DAMANCE		Gaelle	Béatrice Pascale
DAUDET CHASSIBOUD	DAUDET	Christelle	Delphine
DE LAFORCE		Amélie	Marie
DEGASPERI	GIAIME	Jessica	
DELDOSSI	LE BOURHIS	Gaëlle	Renée Denise
DELTELL		Marie	
DESBIENS	BARBOTTE	Laura	
DOUSSON	OLIVE	Audrey	
DUMOULIN		Laura	Natacha , Martine
DUVAL		Fanny	Marie Anne
DUVERNAY		Anaïs	Armande Marie-Rose Pauline
FARRUGIA		Aurélie	Aline Françoise
FENELON	MARTINEZ	Stephanie	Renée
FENOGLIO		Milagros	
FERNANDES DE MACEDO	JUILLAN	Nathalie	Françoise
FERNANDEZ		Marthe	Pertuis
FERRARO		Sophie	
FERRARY		Benedicte	Ghislaine, Paula
FERREIRA		Alexandra	Sylvie
FINE		Amélie	Marie Chantal
FORET		Manon	Joséphine Madeleine
FOUBERT		Karine	Marie Jeanne
FRANCHINO		Elsa	Agnes Renee
GASTALDO		Audrey	Mélissa, Emeline
GAY-PARA		Julie	Marie Jeanne Elise
GAYOU		Manon	Marie-Jose Maria
GELIN		Aude	Liliane Marie
GEORGIN		Alix	Emmanuelle
GHISALBERTI		Paola	Chiara
GIRAUD-TELME		Virginie	Marie
GIROUTX		Stacy	Magdalena Meridite Ornella
GOMEZ	FERNANDEZ	Coralie	Anaïs
GRAMMATICO	CHWEIRTZLER	Sabrina	Marie-Claire
GUIBERT		Tiphanie	
GUILLOT		Delphine	
GUISTET		Véronique	

Accusé de réception en préfecture
 005-280500075-20251003-25_01641-AR
 Date de télétransmission : 03/10/2025
 Date de réception préfecture : 03/10/2025

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
AGNELLO		Laetitia	
GUYOMARC'H		Valentine	Lauriane Madeleine
HAMEL		Agata	
HAMRI		Louisa	
HARRAT		Léa	Rolande Jocelyne
HENRY		Léa	Julia Erna
IKENE	CAMMARATA	Julie	Angèle Cathy
KADDOURI		Kaia	
KERISOUET	YENE	Marion	Marie-Therese Suzette
LAMBERT		Aurore	Claire Olivia
LAMOUR		Sarah	
LAURANS	BERMOND	Lucie	
LIAUTAUD		Naïs	Éléonore
LO SCHIAVO	DOLÉON	Solange	
MAHMOUD	SACI	Karine	
MARIA		Hélène	Lucie Colette
MARTIN		Laëtitia	
MARTIN		Marion	Alline
MATHIEU		Louisa	Sophia
MAZÉ		Déborah	
MEMON		Julie	Marie
MENDY-BOUALLAGUI	BOUALLAGUI	Virginie	Kathia Zara
MENUT DIT NOUVEAU	CAUVIN	Sarah	Sophie
MOGGIA		Aude	
MOURLON		Marine	
NEMER	TOUATI	Leila	
NGUYEN-MINH		Joy	Flore Eve
PAPILLON		Carine	Françoise Marcelle
PARADISO	BELARBI	Sophie	Yamina
PAUL		Orlane	Floriane
PELLETIER		Stéphanie	Johanna
QUILIBRANO		Audrey	
RAMET	COUSIN	Rebecca	Erika Jessica
RAMOS SEIXAS		Céline	
ROBERT		Estelle	Alexandra Stéphanie
ROHRER	CASTILLON	Morgane	
ROMEO		Eleonora	
SAAL		Delphine	Marie Céline
SIBON	BOURDIN	Sophie	
SOUFOU	MOINACHE	Toilianti	
TESSON	MAIZE	Julie	Caroline

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20251003-25_01641-AR
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
AGNELLO		Laetitia	
THIBAUT		Anaïs	Berthe Nicole Annie
TOJA VAZQUEZ		Dhais	Inès Océane
TRIOLET		Océane	Danielle Thérèse
VERMOTE		Maëva	Lucie Rosalie
VICENTE	SIGNORINO	Sophia	
VIENOT		Alicia	Brigitte Manuela
VIRORELLO	CARLIN	Alexandra	Delphine Anaïs
VOGES		Audrey	Yvette Guylaine
VOLLAIRE		Pauline	Eva Françoise
ZIANE		Sabrina	

116 candidats

▪ **CONCOURS INTERNE**

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
AUDOUY		Marie-Therese	Yvonne Germaine
BELABBES	SLITI	Ymen	
BERTRAND		Sophie	Anne
CARY		Jennifer	Jeanine Marie
CHAVLEISHVILI		Tamar	
EYRAUD		Aurelie	Nicole Joelle
GARNIER	MARTIN	Claire	Lise Aurore
GIRARD		Delphine	
HENRY		Léa	Julia Erna
KARDOS	DUVAL	Fanny	Marie Anne
MARTIN		Marion	
PASCAL	UBERO GONZALEZ	Livinne	
RAMBAUD		Mélanie	Marcelle Marinette
SIBOURD		Roxane	Geneviève Marie
STEUX		Laurie	Caroline Christine

15 candidats

▪ **TROISIEME CONCOURS**

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
CHABOT		Coralie	Andrée Francine
CROCHET		Laurence	
JACQUES		Vanessa	Ophélie
SIMONARD		Eva	

4 candidats

ANNEXE 2

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR SOUS RESERVE *

– PAR ORDRE ALPHABETIQUE –

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe

– session 2025 –

▪ CONCOURS EXTERNE

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
ALBERELLI		Sandrine	Marie Aline
BELABBAS		Leila	
BOREY		Coralie	Melissa
CAMPOS		Nathys	
COUDRIEU		Amélie	Maridza
DA SILVA		Andreia	Carina
EBRING	CALOC	Elodie	Sarah
FOUGERAY		Julie	
GALIA		Manon	
GRANGE		Pamela	Renée Yvette
LECROISEY		Marion	
MOUNADEF	RAHIMI	Siham	
MUNOZ		Noemie	
PREVOST		Sarah	
SANIERES		Stéphanie	Jocelyne
SIARD		Julia	Mireille
TOURNISSA		Emilie	Laura

17 candidats

▪ CONCOURS INTERNE

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
GHARBI	MAKHELOUF	Myriam	Scherazade
MARTIN		Anaïs	

2 candidats

▪ **TROISIEME CONCOURS**

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
DEREDEC		Gwenaëlle	
REYNAUD	BOUTARIN	Océane	

2 candidats

* SOUS RESERVE DE FOURNIR LA OU LES PIECES MANQUANTES AU PLUS TARD LE JOUR DE LA PREMIERE EPREUVE